

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>13<sup>ème</sup></b>
Nom de site	RUE BROCA	Numéro	753571
Adresse du site	<b>39, boulevard de Port Royal</b>	Hauteur	R+7 (25m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues et Free Présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>2014</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>11/10/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>11/11/2021</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 50°, 190° et 310°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4.97m et 7.15m	Vis-à-vis (25m)	R+7(25m) Az 190°
Estimation	2G/3G/4G/5G: 50° < 4V/m - 190° < 5V/m - 310° < 5V/m 5G (3500) : 50° < 5V/m - 190° < 5V/m - 310° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.58m		

### Incidence visuelle

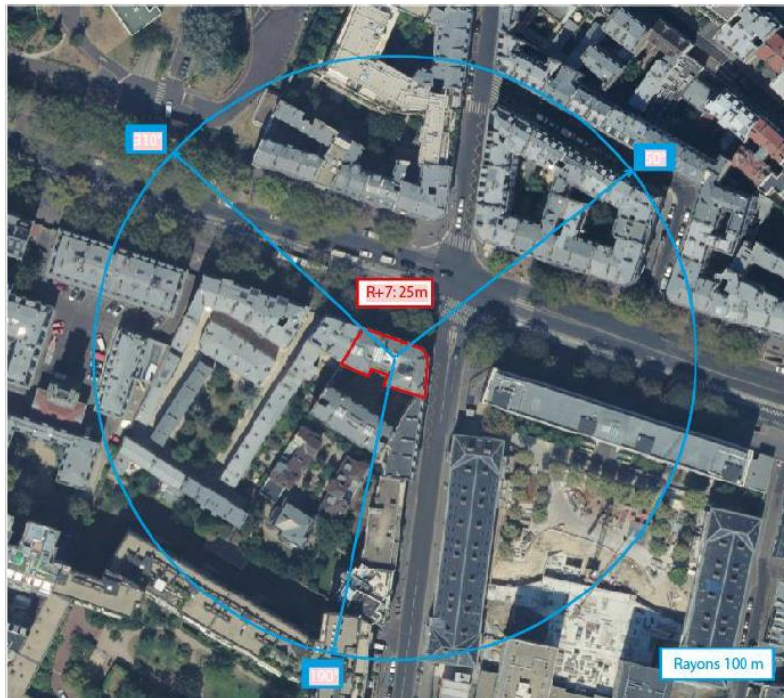
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 50°, 190° et 310°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

**Date :**

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



**AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M**

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 190°	Azimut 310°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
<b>Hauteur</b>	19.5 m	23.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

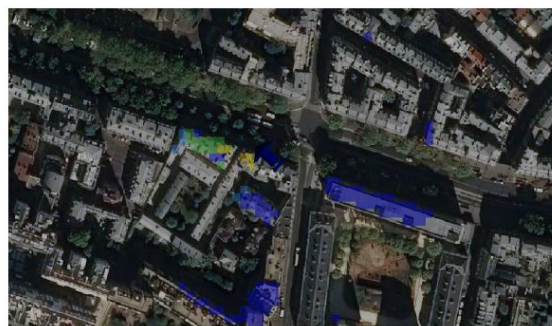
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 190°	Azimut 310°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
<b>Hauteur</b>	24.5 m	23.5 m	23.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

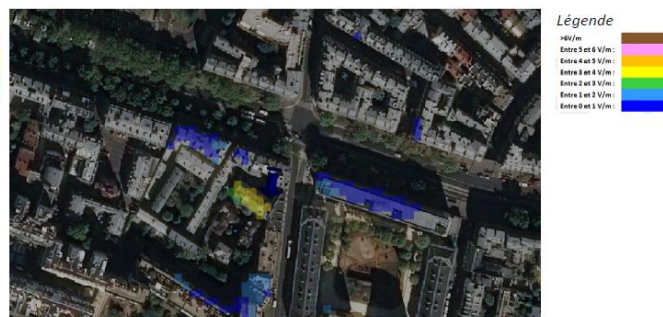
### vi. Azimut 310°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



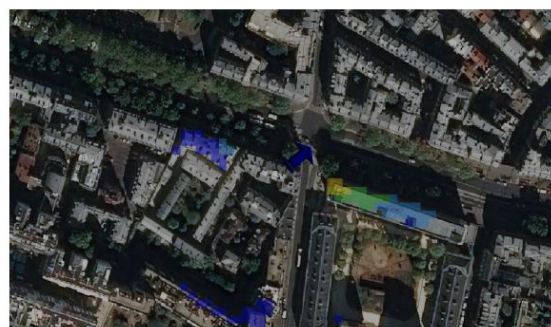
### iv. Azimut 190°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



### ii. Azimut 50°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .

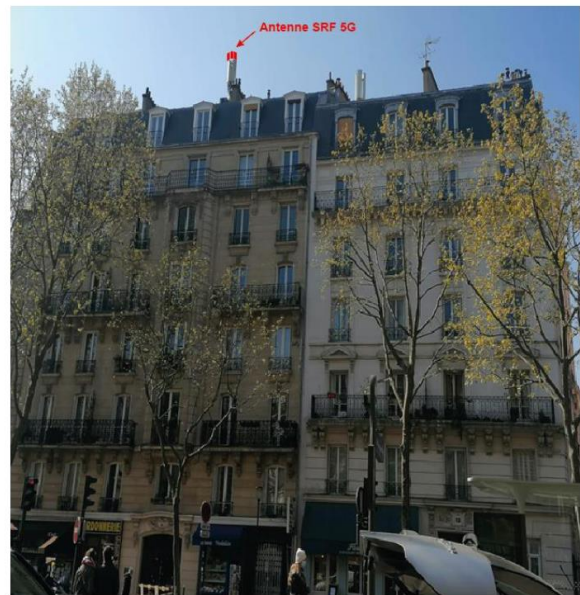


**Vue des Antennes Avant/Après**

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux



**Vue des Azimuts**

50°



190°



310°

